

Foire aux chevaux du 18 octobre 2019 à Lourdes

La foire de la Saint Luc se déroulera à Lourdes le vendredi 18 octobre au foirail du Tydos.

Horaires de fonctionnement :

Pour le public :

- Ouverture à partir de 7h00

Pour les exposants :

- Contrôle et admission des animaux de 5h00 à 10h00
- Pesée de 10h00 à 12h30





Pour rappel le stationnement des véhicules et animaux ne sera autorisé sur le parking attenant au foirail qu'à compter de 5h00 le 18 octobre.

Attention : nouvelles modalités destinées aux exposants

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral n°65-2018-06-05-001 réglementant les rassemblements d'équidés dans le département des Hautes Pyrénées, les articles n°7 et 8 précisent le contenu des contrôles d'admission à la foire.

Ces derniers visent respectivement les exigences sanitaires ainsi que le bien être des animaux exposés. Nous invitons tous les participants à prendre connaissance de ces deux articles, téléchargeables en cliquant sur le lien suivant : « [Arrêté préfectoral rassemblement équidés](#) ». Les animaux ne répondant pas aux critères précisés sur l'arrêté ne pourront être admis.

Afin de faciliter l'admission, vous pourrez également télécharger le document qui sera demandé lors du contrôle d'entrée de la foire en cliquant sur les liens suivants :

-  [Registre des équidés](#)
-  [Registre des animaux \(autres que équidés\)](#)

Sans document pré-rempli, l'admission sera refusée.

Tarification

- Exposition d'équidé et de bovin (par tête) : 2,00 €
- Exposition d'ovin et de caprin (par tête) : 1,00 €